

République Française
Département
SEINE ET MARNE

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais
Séance du Jeudi 17 Décembre 2020

L'an 2020 et le 17 Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de MONCEL Hugues Maire

Présents : M. MONCEL Hugues, Maire, Mmes : BROSSIER Amélie, CÔME Valérie, DE SOUSA MARQUES Anne, JAMESSE Patricia, LECHARME-BENOIST Sylvie, MASSYN Caroline, MM : BROSSIER Olivier, GRÉGOIRE Stéphane, JAIRE Jean-Claude, SIMON Cédric, TRIPET Philippe

Excusés ayant donné procuration : Monsieur POZO Nicolas donne pouvoir à Monsieur MONCEL Hugues

Excusés : Mmes CHARTIER Magali, FOREST Christiane,

Secrétaire de séance : Mme DE SOUSA MARQUES Anne

Date de la convocation : Samedi 12 Décembre 2020

Date d'affichage : 12/12/2020

SOMMAIRE

Tarifs 2021 : salle polyvalente
Tarifs 2021 : gîtes ruraux
Tarifs 2021 : droit de place
Tarifs 2021 : services funéraires
Tarifs 2021 : service eau et assainissement
Décision modificative n°5 au budget de la commune
Décision modificative n°1 au budget du lotissement
Décision modificative n°5 au budget de l'eau et de l'assainissement
Adhésion à la convention unique annuelle 2021 relative aux mission optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de Seine-et-Marne
Taux de promotion pour les avancements de grade
Modification du tableau du personnel
Demande de subvention amendes de police 2021
Demande de subvention DETR 2021
Demande de subvention FER 2021
Demande de subvention PDASR 2021
Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France

Approbation du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2020

Madame MASSYN Caroline demande que les chiffres soient donnés en amont afin de pouvoir les consulter.

Monsieur BROSSIER Olivier demande ce qu'il en est de la prime COVID de 1 000 € annoncée au dernier conseil municipal. Monsieur MONCEL Hugues lui précise qu'il recherche des éléments nécessaires pour se positionner.

Monsieur BROSSIER Olivier demande si une prime pourrait être accordée par la Mairie pour les commerces de la commune. Monsieur MONCEL Hugues s'est entretenu avec différents commerces (pizzeria, fleuriste et épicerie travaillent bien, café ne se plaint pas).

Il précise également que pour tout bon d'achat pris chez un commerçant, la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing reversait la somme identique.

Arrivée de M. SIMON Cédric à 18h25

OBJET DE LA DELIBERATION : Tarifs 2021 : salle polyvalente

Arrivée de Mme LECHARME-BENOIST Sylvie à 18h37 pendant les débats
Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2021.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 1_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Tarifs 2021 : gîtes ruraux

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de location des gîtes pour l'année 2021.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 2_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Tarifs 2021 : droit de place et locations

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les tarifs de droit de place pour l'année 2021.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 3_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Tarifs 2021 : services funéraires

La taxe funéraire est supprimée par le projet de loi de finances 2021.
Monsieur le Maire propose de ne pas modifier le tarif de la vacation de police pour l'année 2021 si celle-ci est maintenue.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 4_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Tarifs 2021 : service eau et assainissement

Suite aux conseils du Trésorier, Monsieur le Maire propose d'augmenter le prix de vente de l'eau de 10%.

Monsieur le Maire propose d'augmenter l'abonnement de 1%.

Monsieur SIMON Cédric demande si c'est au Conseil Municipal de prendre la décision d'augmenter le prix de l'eau alors que la compétence reviendra à la Communauté de Communes. Monsieur le Maire lui indique que cette hausse peut se justifier par les travaux de renouvellement de canalisation entre Seine-Boué et Villeneuve et par la diminution constante de l'excédent du budget de l'eau et de l'assainissement.

Madame MASSYN Caroline demande si la compétence pourra être gardée par la commune. Monsieur le Maire lui répond que seule la Communauté de Communes est décisionnaire.

Suite aux débats, il est convenu de n'augmenter que le prix de l'abonnement de 1% et de la vente de l'eau de 10%.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 2)
réf : 5_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Décision modificative n°5 au budget de la commune

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la commune,

Le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante :

Chapitre 204/Article 204132 - DI	+17102
Chapitre 021 - RI	+17102
Chapitre 023 - DF	+17102
Chapitre 74/Article 74741 - RF	+17102
Chapitre 011/Article 60621 - DF	-450

Chapitre 011/Article 60623 - DF	-5400
Chapitre 014/Article 7391172 - DF	+450
Chapitre 65/Article 6531 - DF	+5400
Chapitre 21/Article 21578 - DI	+4200
Chapitre 23/Article 2315 - DI	-4200

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 6_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Décision modificative n°1 au budget du lotissement des casseaux

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
 Vu le budget du lotissement des casseaux,
 Le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante :

Chapitre 042/Article 71355 – DF	+60000
Chapitre 043/Article 608 – DF	+100
Chapitre 043/Article 796 – RF	+100
Chapitre 65/Article 6522 -DF	-60068
Chapitre 66/Article 6611 – DF	+68
Chapitre 040/Article 3555 – RI	+60000
Chapitre 16/Article 1641 – DI	+60000

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 7_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Décision modificative n°5 au budget de l'eau et de l'assainissement

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
 Vu le budget de l'eau et de l'assainissement
 Le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante :

Chapitre 011/Article 61528 – DE	+7852
Chapitre 022/Article 022 - DE	-6000
Chapitre 023 - DE	+19848
Chapitre 042/Article 6811 – DE	+4195
Chapitre 042/Article 777 – RE	+21131
Chapitre 70/Article 7011 - RE	+4106
Chapitre 77/Article 773 – RE	+658
Chapitre 021 – RI	+19848
Chapitre 040/Article 1391 – DI	+21131
Chapitre 040/Article 2818 – RI	+4195
Chapitre 16/Article 1641 – DI	+1
Chapitre 21/Article 218 – DI	+2911

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 8_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Adhésion à la convention unique annuelle 2021 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de Seine-et-Marne

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de Seine-et-Marne propose une convention unique permettant l'accès à un grand nombre de prestations.
 Une convention est également proposée pour avoir recours au Centre de Gestion dans le cadre de missions facultatives.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 9_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Taux de promotion pour les avancements de grade

Le comité technique a été consulté pour proposer les taux de promotion pour les avancements de grade et a émis favorable pour un taux de 100% pour différents grades lors de sa séance du 1^{er} décembre 2020.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 10_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Modification du tableau du personnel

Suite à l'intégration des heures de centre de loisirs pour deux agents, il convient de créer deux postes à 35h à compter du 1^{er} janvier 2021.

A l'unanimité (pour : 0 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 11_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION :

Demande de subvention amendes de police 2021

Dans le cadre de la création du lotissement, il est envisagé de réaliser les trottoirs, rue des ormeaux, pour un montant estimatif de 34 749,00€ HT, soit 41 698,80€ TTC.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les travaux et à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention aux titres des amendes de police année 2021.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 12_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Demande de subvention DETR 2021

Aménagement des sanitaires dans les écoles

La première tranche des travaux d'aménagement des sanitaires dans les bâtiments scolaires a été effectuée en 2020 (rez-de-chaussée de l'école maternelle et cour de l'école élémentaire). Monsieur le Maire propose d'effectuer les travaux dans les bâtiments suivants en 2021 et de demander une subvention au titre de la Dotation d'Equipement pour les Territoires Ruraux (DETR) de l'année 2021 :

Lieu	Montant HT	Montant TTC
Cantine scolaire	39 024,08€	46 828,90€
Ecole élémentaire (bâtiment fond de cour)	37 423,80€	44 908,56€
Ecole maternelle 1 ^{er} étage	25 084,15€	30 100,98€
	101 532,03€	121 838,44€

La dépense sera inscrite à l'article 2313 du Budget Primitif de l'année 2021.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les travaux et à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 13_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Demande de subvention FER 2021

Aménagement des sanitaires dans les écoles

Lieu	Montant HT	Montant TTC
Cantine scolaire	39 024,08€	46 828,90€
Ecole élémentaire (bâtiment fond de cour)	37 423,80€	44 908,56€
Ecole maternelle 1 ^{er} étage	25 084,15€	30 100,98€

La dépense sera inscrite à l'article 2313 du Budget Primitif de l'année 2021.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 14_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Demande de subvention PDASR 2021

Aménagement de places de stationnement et de bacs à fleurs devant l'école maternelle pour un montant de travaux estimatif de 55 490,00 € HT.

Madame CÔME Valérie demande si des bornes peuvent être installées devant le porche pour éviter les « voitures-bélier ». Monsieur le Maire lui indique qu'il faudra s'assurer auprès du prestataire qu'elles ne gêneront pas la livraison des repas à la cantine scolaire.

Madame MASSYN Caroline demande si un « stop » sera installé rue Ernest Prévost (au croisement avec la rue de l'Hôtel de Ville, en face de l'école maternelle). Monsieur GRÉGOIRE Stéphane propose un « cédez-le-passage ».

La dépense sera inscrite à l'article 2152 du Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 15_17_12_2020

OBJET DE LA DELIBERATION : Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France

Aménagement de places de stationnement et de bacs à fleurs devant l'école maternelle pour un montant de travaux estimatif de 55 490,00 € HT.

Madame CÔME Valérie demande si des bornes peuvent être installées devant le porche pour éviter les « voitures-bélier ». Monsieur le Maire lui indique qu'il faudra s'assurer auprès du prestataire qu'elles ne gêneront pas la livraison des repas à la cantine scolaire.

Madame MASSYN Caroline demande si un « stop » sera installé rue Ernest Prévost (au croisement avec la rue de l'Hôtel de Ville, en face de l'école maternelle). Monsieur GRÉGOIRE Stéphane propose un « cédez-le-passage ».

La dépense sera inscrite à l'article 2152 du Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 16_17_12_2020

AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:

- Madame LECHARME-BENOIST Sylvie a eu un appel de la Gendarmerie pour la sécurisation des écoles (caméra...). Elle demande s'il serait possible d'avoir une ouverture à distance du portail de l'école élémentaire.

- Monsieur le Maire rappelle que les élus peuvent s'inscrire aux commissions intercommunales.

- Trouver des projets pour les adolescents.

- Monsieur BROSSIER Olivier remarque qu'un poteau incendie a été installé à Seine-Boué et demande pourquoi il n'a pas été fait de même à Villeneuve à la suite des travaux sur le réseau d'eau. Monsieur JAIRE Jean-Claude lui précise qu'il n'y a pas assez de pression. Les tests faits pour Seine-Boué sont tout juste satisfaisants.

Monsieur SIMON Cédric demande si un surpresseur peut être mis en entrée de hameau et qu'elle est la pression au château d'eau.

Monsieur GRÉGOIRE Stéphane donne des explications sur la pression d'eau sur les poteaux en circuit ouvert.

Monsieur le Maire propose d'étudier la possibilité d'installer une réserve d'eau couverte.

Monsieur SIMON Cédric propose de voir avec les différents forages existants sur Villeneuve.

La séance est levée à 19h40
MONCEL Hugues Maire

